



FICHES MÉTIERS



INTERBRANCHES DES ÉTABLISSEMENTS
DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ (EEP)

IDCC 3218



Métier stable

Agent(e) Spécialisé(e) des Ecoles Maternelles (ASEM)



Édition
2025

AKTO



Informations générales

Finalité / description du métier :

L'Agent(e) Spécialisé(e) des Écoles Maternelles (ASEM) intervient exclusivement en école maternelle. Sa mission principale est d'assister le personnel enseignant, en contribuant activement à l'accompagnement éducatif des élèves et à leur autonomie.

Il/elle participe également à l'entretien et à la propreté de l'établissement et du matériel servant directement aux élèves, tout en veillant à la sécurité des élèves et au respect des règles de l'école.



Branche :

Etablissements de l'enseignement privé (EEP)

Autres appellations :

- Agent de service classe maternelle
- Agent de service en école maternelle
- Agent de service de classes enfantines
- Agent des services maternelles
- Aide maternelle
- Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (employée uniquement dans le secteur public)



Code ROME :

K1303 : Assistance auprès d'enfants

Activités

- Assurer l'accueil et l'accompagnement des élèves tout au long de la journée
- Assister l'enseignant dans les missions éducatives au quotidien
- Accompagner les élèves dans l'hygiène et l'autonomie
- Entretien des matériels et espaces pédagogiques
- Contribuer à la sécurité des élèves selon le périmètre établi

Compétences associées aux activités

Assurer l'accueil et l'accompagnement des élèves tout au long de la journée

- Accueillir et surveiller les élèves le matin en facilitant la séparation (en classe ou au périscolaire)
- Prendre en charge les élèves en dehors du temps de classe dans un cadre prédéfini (pause méridienne, dont service des repas et aide aux élèves, et siestes)
- Transmettre les informations aux responsables légaux en fin de journée dans le respect de son rôle en lien avec l'enseignant et les équipes éducatives

Assister l'enseignant dans les missions éducatives au quotidien

- Préparer la mise en place et la mise en œuvre des activités pédagogiques en respectant les consignes de l'enseignant
- Accompagner l'élève dans ses apprentissages
- Veiller à la mise à disposition et la bonne gestion du matériel de la classe
- Aider les élèves lors de l'animation d'ateliers en appliquant les consignes de l'enseignant
- Détecter les difficultés et problèmes rencontrés par les élèves en relayant l'information à l'enseignant et/ou la direction et en respectant le projet éducatif, le projet d'établissement et les règles de confidentialité

Accompagner les élèves dans l'hygiène et l'autonomie

- Réaliser les soins corporels aux élèves des classes maternelles en respectant leur intimité et les règles d'hygiène
- Favoriser l'acquisition de l'autonomie des élèves en leur apportant des consignes claires, en les guidant dans la gestion de leurs affaires personnelles, dans l'habillement, l'hygiène (passage aux sanitaires, lavage des mains), dans l'établissement et en dehors (sorties pédagogiques)
- Guider les élèves dans la gestion de leur corps (dont intimité), de leurs émotions et la relation à l'autre

Entretenir les matériels et espaces pédagogiques

- Appliquer les techniques et les procédures de nettoyage afin de maintenir le matériel et les locaux propres pendant le temps scolaire
- Remettre en état la classe suite aux activités pédagogiques pour assurer un environnement sain et propice à l'apprentissage pour les élèves
- Veiller à la mise à disposition et la bonne gestion du matériel du périscolaire

Contribuer à la sécurité des élèves selon le périmètre établi

- Surveiller et assurer la sécurité des élèves des classes maternelles tout au long de la journée
- Faire respecter le règlement intérieur et les consignes d'alerte (en cas de risques liés à la sécurité) par les élèves des classes maternelles en respectant le niveau de délégation
- S'assurer de l'identité de la personne venant chercher l'élève aux sorties de l'établissement selon les règles établies par l'établissement
- Prendre en charge l'élève en cas d'urgence, en assurant un premier accompagnement avant de le diriger vers les interlocuteurs adaptés (responsables légaux, services de secours...)

Domaines de compétences

Savoirs / Connaissances

- Techniques d'éveil de l'enfant
- Techniques pédagogiques (éducation et apprentissage)
- Etapes du développement de l'enfance
- Procédures d'urgence et de premiers secours
- Pathologies et psychologie de l'enfant
- Psychomotricité
- Normes d'hygiène et de propreté (dont caractéristiques des produits de nettoyage)
- Droit de l'enfant et protection des mineurs

Savoir-faire / Compétences opérationnelles

- Relais de l'information
- Accueil des élèves
- Apport d'éléments de confort et de réconfort à l'élève
- Observation du comportement, de l'évolution de l'élève et identification d'éventuelles difficultés
- Accompagnement de l'élève dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne et des règles de vie en collectivité
- Accompagnement au développement, à l'autonomie et à l'éveil de l'élève
- Soins corporels aux élèves des classes maternelles en respectant leur intimité et les règles d'hygiène
- Entretien et nettoyage d'un espace, d'un lieu, d'un local
- Sécurité des élèves lors de sorties scolaires sous la responsabilité de l'enseignant
- Construction et maintien des relations professionnelles durables
- Veille à la prise des repas tout en encourageant la curiosité gustative et le non-gaspillage
- Communication multi-acteurs

Savoir-être / Compétences comportementales

- Ecoute, empathie et bienveillance
- Créativité et inventivité
- Travail en équipe
- Sens de l'organisation et de la hiérarchisation des tâches
- Capacité d'adaptation
- Discernement
- Gestion du temps
- Ponctualité
- Capacité à gérer les situations conflictuelles avec calme et pédagogie

Contexte professionnel / conditions d'exercice

- Station debout prolongée et mouvements de flexion répétitifs, port de charges lourdes (mobilier, lits pour libérer la salle de sieste pour d'autres activités, chaises....)
- Public scolaire ; des contacts possibles avec des élèves en situation de handicap qui sont encadrés ponctuellement par des Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH)
- Accompagnement de l'enseignant en classe
- Surveillance en extérieur
- Déplacements possibles (cantine, sortie scolaire ponctuelle...)

Prérequis

- Expérience préalable avec les enfants souhaitée
- Appétence pour le travail avec les enfants
- Aptitude physique et médicale
- Absence de notification sur le casier judiciaire

Voies d'accès au métier

- Possibilité d'accéder au métier sans diplôme, cependant une certification permet de mieux s'intégrer et d'évoluer plus rapidement.
- Valorisation d'un diplôme lié à l'enfance (CAP AEPE, BAFA, Titre Professionnel « assistant de vie aux familles »...)
- Accessibilité par voie d'apprentissage (cadre légal)

Possibilités d'évolutions professionnelles

- Évolution possible en tant qu'Éducateur(trice) de Vie Scolaire (EVS)
- Evolution en tant que Coordinateur(trice) de Vie Scolaire (CVS) ou Responsable de Vie Scolaire (RVS) au sein d'établissements primaires
- ASEM dans un autre établissement ou avec un autre niveau de classe



Évolutions prospectives

Chiffres-clés dans la branche

Profils des salariés Agent(e) spécialisé(e) des écoles maternelles ⁽¹⁾



~ 19 200 salariés



42,1 ans
d'âge moyen en 2022



95 %
de femmes

Besoins en recrutement ⁽¹⁾



~4 000 départs à la retraite
projetés entre 2024 et 2027

Offres d'emplois sur le métier d'Agent(e) spécialisé(e) des écoles maternelles ⁽²⁾



~ 700 offres d'emploi
entre février 2023 et février 2025



60 % des offres d'emploi
recherchent un niveau bac / bac pro

Principales tendances d'évolution



Renforcement des responsabilités

- Renforcement du binôme ASEM / enseignant
- Rôle pédagogique renforcé
- Développement du nombre de tâches non-cœur de métier (garderie, ménage, secrétariat...)
- Implication fréquente dans le tutorat de stagiaires



Evolution des attentes et comportements des familles

- Posture des familles perçue comme davantage « clientéliste » vis-à-vis de l'école
- Présence et implication des familles accrue
- Restrictions et interdictions liées à l'intimité des élèves



Evolution des normes et réglementations

- Evolution des normes et règles d'hygiène
- Evolution des normes de sécurité
- Prévention accrue des troubles musculosquelettiques



Evolution des profils et comportement des élèves

- Inclusion croissante
- Evolution du rapport à l'autorité
- Plus grande difficulté de concentration perçue
- Accueil d'élèves de plus en plus jeunes dont la propreté n'est plus requise

(1) Données Insee - Base Tous Salariés 2022 - retraitements Katalyse

(2) Textkernel, extraction des données entre février 2023 et février 2025, NAF 85.1 Enseignement pré-primaire, 85.2 Enseignement primaire, 85.3 Enseignement secondaire, 85.4 Enseignement supérieur et post-secondaire non supérieur, 85.5 Autres activités d'enseignement et 85.6 Activités de soutien à l'enseignement